

Banque Centrale Européenne : 1.5 point de hausse en 1 an. Quelles conséquences pour l'emprunteur ?

Cette décision était attendue, c'est désormais effectif : la Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé ce matin son principal taux directeur d'un quart de point, portant celui-ci à 3.50%. En seulement 1 année, le taux directeur de la BCE a été relevé 6 fois passant ainsi de 2.00% en décembre 2005 à 3.50% en décembre 2006.

Ce nouveau mouvement haussier marque la volonté affirmée de Jean-Claude Trichet de lutter contre l'inflation en zone euro. En effet, le prix du pétrole associé à la forte progression du crédit aux entreprises et à l'immobilier justifient selon lui, ce nouveau tour de vis.

Au-delà de constat, la question concrète que se posent tous les candidats à l'achat : quelles répercussions cette nouvelle augmentation aura-t-elle sur les taux pratiqués par les banques ?

Depuis que la BCE a engagé sa série de relèvements, les banques ont toujours suivi, voire anticipé les différents mouvements. Néanmoins, il est important de rappeler que la politique monétaire de la BCE n'a d'effet que sur les taux variables, les taux fixes suivant le cours des OAT.

« En terme de chiffres, l'année 2006 a été marquée par une hausse des taux de relative importance. Les taux fixes ayant augmenté de 0.40% en 1 an sur la durée de référence 15 ans et de 0.35% sur la durée 20 ans » précise Geoffroy Bragadir, directeur Général d'empruntis.com.

Les taux variables ont augmenté de manière un peu plus conséquente, mais ce relèvement ne dépasse pas 0.50% sur les 2 durées (15 et 20 ans).

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour l'emprunteur ?

Dans le cadre d'un prêt à taux fixe d'un montant de 150 000 euros sur 15 ans en décembre 2005, le taux moyen était de 3,55% et l'emprunteur devait rembourser par mois 1 076 euros pour un coût total du crédit de 43 680 euros.

Pour le même prêt en décembre 2006 le taux est passé à 3.95%. L'emprunteur remboursera chaque mois 1 105 euros pour un coût total du crédit de 49 039 euros ; soit une différence par mois de seulement 29 euros.

Dans le cadre d'un prêt à taux variable à 3.15% d'un montant de 150 000 euros sur 15 ans, en décembre 2005, l'emprunteur devait rembourser par mois 1 046 euros ; pour le même prêt en 2006 à 3.60%, il devra déboursier mensuellement 1 079 euros, soit une augmentation de 33 euros.

Année	Durée	Taux fixe hors assurance	Mensualité	Coût du crédit	2006/2005 Coût du crédit	2006/2005 Mensualité
2005	15	3.55%	1 076 euros	43 680 euros	+ 5 359 euros	+ 29 euros
2006	15	3.95%	1 105 euros	49 039		
Année	Durée	Taux variable hors assurance	Mensualité	Coût du crédit	2006/2005 Coût du crédit	2006/2005 Mensualité
2005	15	3.15%	1 046 euros	38 411 euros	+ 5 935 euros	+ 33 euros
2006	15	3.60%	1 079 euros	44 346 euros		

« Cependant, il est intéressant de noter que l'écart entre les taux fixes et les taux variables ne cessent de se resserrer, puisque la différence pour une même durée se situe aux alentours de 0.30 point », remarque Geoffroy Bragadir, Directeur Général. « Un écart qui semble à première vue insuffisant pour justifier le choix d'une solution à taux variable. Mais cette affirmation est à nuancer, car dans certains cas, le choix du taux variable permet à l'emprunteur d'augmenter sa capacité d'endettement, en prenant bien garde d'opter impérativement pour une solution sécurisée, dite capée. » ajoute t'il. Effectivement pour un achat où le remboursement est prévu sur le court terme (3 ou 4 ans au maximum), le variable peut encore montrer son intérêt.

Geoffroy Bragadir
Directeur Général

Email : geoffroy.bragadir@empruntis.com
Tél. : 01 55 80 58 58

Maël Resch

Attachée de presse

Email : mael.resch@empruntis.com
Tél. : 01 55 80 58 66